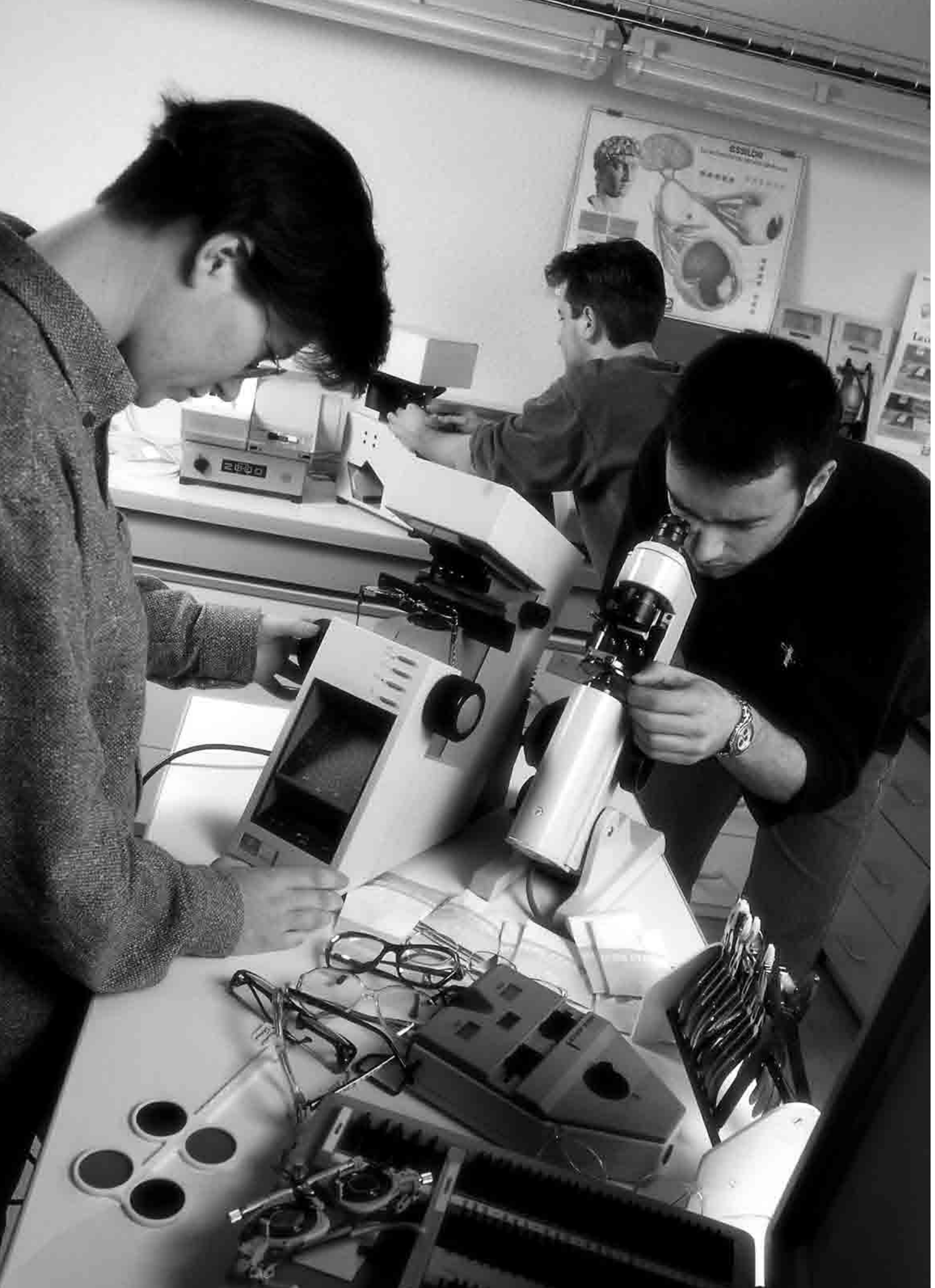

LA CRISE DE L'EMPLOI DANS LES VILLES À FORT POTENTIEL SCIENTIFIQUE

LES RÉACTIONS SOCIALES À TOULOUSE ET GRENOBLE

Corinne Siino, Michel de Bernardy, Michel Grossetti

Depuis les années soixante, Toulouse et Grenoble ont acquis à l'échelle nationale, européenne, voire internationale, une place non négligeable dans certains secteurs à haut niveau technique (informatique, électronique, chimie, génie mécanique à Grenoble, aéronautique, spatial et informatique à Toulouse) appuyés sur les compétences des systèmes locaux d'enseignement supérieur et de recherche (Grossetti, 1995, de Bernardy, 1996). Dans les deux cas, le développement industriel a été étayé par les politiques nationales d'aménagement du territoire et d'aide au développement économique des grandes villes conduites dans les années soixante. A la construction de ces deux systèmes productifs locaux s'est associée une très forte croissance d'emplois très qualifiés dans l'industrie et les services. La présence importante de couches professionnelles liées à la recherche et au développement technique s'est traduite dans les deux villes par l'accès de certains représentants de ces catégories au pouvoir local et par la mise en place de politiques de soutien à l'innovation, qui ont pris entre autre la forme de zones d'activités prolongeant les installations scientifiques (ZIRST de Meylan, Innopole de Labège).

Face à la crise nationale de l'emploi et à la montée du chômage, le rôle des catégories très qualifiées dans les secteurs scientifiques et de hautes technologies est déterminant dans la mesure où elles représentent à la fois une catégorie d'actifs dont le nombre n'a cessé d'augmenter[1], mais aussi des catégories dont le pouvoir d'achat joue un rôle régulateur durant des périodes de récession plus ou moins marquées, en assurant des activités induites par la consommation et des dépenses qui contribuent directement à la survie de parties différentes de la société. Si jusqu'à la fin des années quatre-vingt, les transformations de l'économie par des activités incluant plus de technologie, et l'augmentation des couches moyennes supérieures (cadres et professions intellectuelles), ont constitué des amortisseurs des effets des mutations économiques et des systèmes de production, dans un deuxième temps, avec l'accentuation de la crise, les catégories réputées comme « intouchables » sont atteintes de plein fouet par les restructurations des entreprises.

La crise menace pour la première fois le cœur de l'économie des deux villes, puisque le marché du travail des ingénieurs et cadres techniques et le recrutement de diplômés locaux joue un rôle vital dans la structure des systèmes industriels locaux et dans leurs liens avec la sphère scientifique.

Les plus qualifiés en difficulté font-ils concurrence aux moins qualifiés, rendant ainsi leur situation plus difficile, ou la segmentation du marché protège-t-elle ces derniers ?

Dans la mesure où Grenoble et Toulouse peuvent être présentées comme des réussites, relatives mais attestées, d'un développement local fondé sur les sciences et les techniques, et constituent à ce titre avec quelques autres cas exemplaires une sorte de modèle pour d'autres villes (cf. les politiques de type « technopole »), l'analyse de leur réaction face à la crise de l'emploi a bien évidemment un intérêt qui dépasse la simple analyse comparative.

La crise nationale de l'emploi a été amortie à Toulouse et Grenoble

Au-delà des grandes tendances d'évolution de la population active et de l'emploi que l'on repère depuis la fin des années soixante dans toutes les grandes villes de l'espace national, l'emploi des cadres supérieurs scientifiques et techniques durant la dernière décennie permet de distinguer Grenoble et Toulouse par rapport aux autres grandes métropoles nationales (Paris et Lyon inclus) par une part plus importante d'actifs occupés dans des emplois industriels et tertiaires très qualifiés. Leur position privilégiée dans cette hiérarchie est liée à l'importance de ces fonctions dans l'emploi total et se trouve confortée par leur dynamisme économique. Certains auteurs ont qualifié ces emplois « *d'emplois stratégiques* »

1. Paris mis à part, Grenoble et Toulouse apparaissent avec Lyon et Montpellier comme les villes où le nombre de diplômés du 2e cycle supérieur est le plus fort, avec un rattrapage important de Toulouse depuis 1982.

Les Annales de La Recherche Urbaine n° 76, 0180-930-IX-97/76/33/11 © MELT

et en ont analysé la répartition dans les agglomérations françaises[2]. Ils font à peu près 11 % des emplois en 1982 comme en 1990 ce qui situe ces deux villes au troisième et au deuxième rangs en France.

Les tendances à se spécialiser dans des produits et services très qualifiés, qui caractérisent l'évolution de Grenoble et Toulouse au cours de la dernière décennie, ne sont pas réductibles à un effet de « suivi » d'une situation très générale. Leur caractère particulièrement accentué comparé aux évolutions des autres métropoles nationales est souligné par une autre particularité des deux villes : un poids et une croissance parmi les plus élevés des actifs diplômés du supérieur (Tableau 1).

Ces évolutions ont entraîné des recompositions des deux marchés du travail qui se repèrent aujourd'hui dans :

– un poids très important de la recherche et de l'enseignement supérieur en particulier à Toulouse, qui renforce l'afflux de population régionale et nationale ;

– une attraction non négligeable exercée sur la population active jusqu'à la fin des années quatre-vingt, mais avec des dynamiques démographiques différentes. Si Toulouse est à la fois la ville qui gagne le plus de population et de population active occupée lors de la dernière période intercensitaire, et la seule qui a encore un solde d'échange positif avec la région parisienne, dans le même temps la population grenobloise augmente de façon importante comparée aux villes de taille similaire mais cette croissance est désormais fortement ralentie ;

– la croissance du chômage, en partie corollaire de ces évolutions mais qui ne paraît pas particulièrement accusée comparée à d'autres métropoles nationales ;

– une détérioration du marché de l'emploi très globalement, moins forte à Toulouse qu'à Grenoble, même si le taux de chômage de Grenoble est toujours inférieur**.** A Toulouse, la forte croissance du chômage survient plus tard (en 1991) (Tableau 2).

La crise que connaissent d'autres métropoles qui doivent reconvertir des appareils industriels est d'autant moins ressentie dans ces deux villes que la tendance à une croissance d'emplois à long terme a pour effet de compenser une partie des pertes d'emplois. Si l'attraction exercée par la diversité et la concentration des emplois (notamment dans les services) sur l'environnement régional produit une aggravation du chômage, l'afflux de population semble en retour permettre le développement d'activités ou accompagner ce développement. C'est le cas pour les emplois décentralisés à Toulouse qui ont induit le développement des services aux entreprises et aux particuliers, et de la construction. Le développement d'un appareil de formation local, qui place ces deux métropoles au rang des villes recherchées pour leurs universités et leurs grandes écoles, joue également un rôle dans la structuration du marché du travail lorsque les jeunes diplômés peuvent trouver du travail à l'échelle de la zone d'emploi.

Ainsi, les recompositions de ces marchés du travail sont pour partie induites par des effets structurels de long terme qui accompagnent la diffusion hiérarchique des innovations, dans les grandes villes, et la spécialisation plus ou moins forte des activités antérieures. Ces transformations qui ont trait à des processus de métropolisation constitués au cours d'une ou plusieurs décennies sont associées à des effets plus ponctuels liés aux bases sectorielles de chacun de ces marchés :

– les principaux secteurs d'activité ont été affectés par des difficultés et des recompositions de nature différente : Grenoble a plus que Toulouse pâti des difficultés dans le secteur mécanique (transformation de l'appareil de production et modification des marchés) alors que, pour cette dernière**,** c'est la brutale recomposition de l'activité et l'intégration de la production à l'échelle européenne pour l'aéronautique et l'espace qui ont essentiellement alimenté la crise du marché du travail ;

– en période de tensions nationales sur le marché du travail, le poids des formations supérieures dont le recrutement est ancré à l'échelle locale accentue la concurrence dans la recherche d'emploi ;

TABLEAU 1
ÉVOLUTION DE LA FORMATION SUPÉRIEURE ENTRE 1982 ET 1990

Année	1982		1990	
	Aucun diplôme	Diplômés 2e cycle*	Aucun diplôme	Diplômés 2e cycle*
Paris	50	13,8	37	20,2
Lyon	57	4,9	44	7,7
Toulouse	56	**5,4**	43	**8,6**
Nice	60	4,7	47	6,8
Grenoble	54	**7**	41	**9,9**
Strasbourg	50	5,8	39	8,3
Montpellier	56	6,2	43	9,3
Rennes	57	4,4	45	6,8
St Étienne	62	2,7	50	4,1

TABLEAU 2
ÉVOLUTION DU CHÔMAGE (PART DANS LA POPULATION TOTALE)

Agglo	1975	1982	1990
Paris	4,3	7,8	8,7
Lyon	3,3	8,0	9,2
Marseille	6,8	13,5	17,0
Bordeaux	4,9	10,5	12,8
Toulouse	5,9	10,0	11,4
Grenoble	3,5	8,5	9,9
Strasbourg	3,5	8,6	9,7
Nancy	3,0	8,7	10,4
Montpellier	6,8	13,6	15,6

Source INSEE

2. Julien Ph., Pumain D., « Fonctions stratégiques et images des grandes villes », et également Julien Ph., « Spécificité des grandes villes de province », *Économie et Statistique,* avril-mai 1996, n° 294-295.

– enfin, les types d'entreprises et les identités socio-professionnelles des salariés induisent également des rapports différents au niveau local ;

Sur ces marchés du travail, la situation des divers groupes d'actifs est donc le résultat de transformations complexes qui associent croissance de l'emploi, augmentation de la demande et capacité plus ou moins grande des actifs à s'intégrer sur le marché du travail.

L'emploi qualifié touché en priorité

Pour évaluer les liens entre le chômage des plus qualifiés et celui des autres catégories, nous avons cherché à comparer entre elles dix grandes agglomérations à travers les difficultés d'emploi rencontrées dans les divers niveaux de qualification.

Pour les dix plus importantes zones d'emploi nationales[3], les plus fortes croissances du taux global d'actifs à la recherche d'un emploi entre 1990 et 1994 désignent celles où la part de la population active qualifiée et le poids du système de formation sont les plus importants.

– Lyon, Montpellier, Toulouse et Grenoble constituent un groupe à peu près homogène dont on peut penser que c'est une meilleure résistance à la crise jusqu'à la fin des années quatre-vingt qui contribue partiellement à des détériorations plus fortes de l'emploi. Le taux de DEFM progresse entre 3.53 points à Lyon et 2.9 à Grenoble. Mais ces augmentations relatives du chômage plus importantes qu'ailleurs désignent aussi le phénomène récent du chômage des catégories supérieures, en particulier des ingénieurs.

– Un deuxième groupe comprend : Bordeaux, Marseille, Lille et Nantes. Les deux premières villes ayant une croissance de 2.5 points, alors qu'à Lille et Nantes cette croissance est de 2 points seulement ;

– Enfin, quatre villes présentent des profils atypiques d'évolution de la demande où la taille des villes et/ou leur situation géographique semble limiter le poids des catégories très qualifiées, ou jouer un rôle dans l'émigration ou le retrait du marché du travail de certains demandeurs d'emploi. Il s'agit de Strasbourg : -1.66, Rennes : -1.35, Nancy : 0.70, Clermont-Ferrand : 1.3.

L'analyse des distributions des demandeurs par groupe d'actifs sur différents marchés du travail permet de préciser les liens entre l'augmentation de la population qualifiée et celle des autres catégories. Les évolutions récentes du chômage par niveau de formation sont cependant difficiles à mesurer au moyen des chiffres ANPE. En effet, les demandeurs d'emploi n'étaient pas systématiquement recensés par niveau de formation avant 1993 : lorsqu'ils ne mentionnaient pas leur niveau de formation, ils étaient affectés dans la catégorie « non déclaré ». En outre, les évolutions d'effectifs bruts ont peu de signification si on ne les ramène pas aux effectifs d'actifs totaux pour les mêmes niveaux de formation. Or, les données de population active par niveau de formation n'ont pas été réactualisées depuis 1990 à l'échelle des agglomérations. Aussi,

Formation professionnelle, Air Inter.

les résultats présentés résument-ils une série de chiffres de *valeur indicative,* dont l'intérêt est de donner des *situations relatives* entre les différentes agglomérations. Plutôt que taux réels de chômage nous parlerons donc ici *d'indicateurs.* En effet, les chiffres présentés sont calculés à partir de la part que représentent des demandeurs d'emplois de catégorie 1 (recensés avec un niveau de qualification par l'ANPE ce qui exclut la catégorie 0 non précisée), dans l'ensemble des actifs ayant le même niveau de qualification (non inclus ceux poursuivant des études) recensés par l'INSEE en 1990. Plusieurs distorsions entrent ainsi en compte :

– le taux de chômage de 1994 est calculé à partir des DEFM 1994 données ANPE par rapport à une population totale d'actifs recensée par l'INSEE en 1990 ce qui peut minimiser des évolutions notables de population active sur 4 ans dans certaines villes, et pour certains groupes d'actifs ;

– la population active entre 1990 et 1994 a pu évoluer sans pour autant que cette évolution soit décomposable de façon équivalente entre les différents groupes d'actifs par niveau de qualification ;

– la nécessité d'une équivalence des groupes d'actifs et de demandeurs d'emploi par niveau de diplôme oblige à des regroupements de catégories ;

– enfin, les pourcentages des actifs à la recherche d'emploi en 1994 peuvent refléter – sans qu'il soit possible de le déterminer ici[4] –, une différenciation entre des marchés du travail où certains groupes sont dans une situation difficile, dont la tendance est simplement prolongée, et ceux où les segments d'emplois réservés à ces actifs se dégradent brutalement, de façon notable.

3. Lorsqu'on fait abstraction de la zone d'emploi parisienne.

4. Impossibilité d'obtenir des séries statistiques des demandes d'emploi par niveau de formation à l'échelle des agglomérations sur la même base que celles de 1994, avant 1993.

Malgré leur caractère très approximatif, ces résultats éclairent le lien entre le chômage de différentes catégories dans chaque agglomération.

L'analyse des situations de chômage par niveau de qualification en 1994, ne montre pas de lien systématique entre le chômage des catégories les plus diplômées Niveau 1 et 2[5] et les difficultés des autres groupes d'actifs à trouver un emploi, sur un marché local.

Alors qu'à Montpellier, Lille et Marseille, les actifs les moins qualifiés sont le plus affectés par le chômage, ce qui illustre pour eux la persistance d'une situation difficile. A Toulouse et Grenoble, auxquelles on peut associer Lyon en 1994, les indicateurs de chômage des actifs peu ou non qualifiés sont les plus faibles**,** ce qui attribuerait à d'autres catégories d'actifs l'aggravation générale importante du taux de chômage sur ces marchés du travail (voir tableau 3).

En période de pénurie sur le marché du travail, la surreprésentation des populations très diplômées dans certaines métropoles ne semble pas induire de phénomènes massifs de « déqualification » et la connexion du chômage entre les segments très qualifiés et les segments très peu qualifiés reste peu évidente. On peut rapprocher ce constat des tendances nationales qui soulignent une très forte augmentation de la durée de recherche d'emploi des populations très qualifiées. L'hypothèse qu'il existe probablement un « effet d'échelle », mais qui ne connecte pas les deux extrémités est par ailleurs vérifiée au moins à Toulouse où d'autres recherches ont mis en évidence des processus complexes d'insertion temporaire dans l'emploi, chez les jeunes en attente du RMI, d'un emploi qui corresponde à leur qualification, ou tout simplement comme revenu d'appoint en particulier durant les vacances. Une part des étudiants titulaires du bac, ou bac +2, peuvent se substituer aux demandeurs d'emploi non qualifiés en s'inscrivant dans des segments du marché de l'emploi tertiaire non qualifié de services (restauration, distribution de publicités, caissier…) mais ces comportements ne sont pas le fait de cadres supérieurs très qualifiés au chômage. Il s'agit la plupart du temps d'étudiants ou de jeunes en recherche d'emploi qui acceptent temporairement des situations de déqualification en échange d'un revenu, ou dans l'espoir d'une progression de statut et d'une insertion durable. Dans les agglomérations où l'appareil de formation supérieure est important cela se traduit par une compétition accrue et des difficultés importantes à s'insérer durablement sur le marché du travail pour ceux, moins qualifiés, qui pourraient prétendre à ce type d'emplois. Cependant, le fait que les actifs très peu diplômés endurent un chômage moins important qu'ailleurs permet de relativiser l'aggravation de leurs difficultés d'emploi, dont on peut envisager qu'elles sont atténuées par un certain nombre de créations induites par l'augmentation importante des actifs des catégories supérieures, et des étudiants ayant des revenus. Autrement dit, la présence des étudiants crée au moins autant d'activité et d'emplois que ceux qu'ils occupent en concurrence d'actifs moins qualifiés.

Le chômage des actifs diplômés à bac ou bac +2

Les populations ayant le niveau Bac ont enregistré partout l'augmentation la plus forte de leur part dans la population active et ont en 1994 les taux de chômage les plus élevés. Cependant cette augmentation est antérieure à

5. Niveau 1et 2 regroupés diplômés de l'enseignement supérieur à Bac plus 4 ou plus.

TABLEAU 3

Niveau de formation 6	Marseille	Montpellier	Lille	Strasbourg	Nantes	Lyon	Toulouse	Grenoble
indicateur de chômage en 1994	10.%	9.45%	8.59%	7%	6.6%	4.36%	4.35%	4.9%

TABLEAU 4

Niveau bac, Brevet professionnel	Nantes	Bordeaux	Marseille	Montpellier	Toulouse	Grenoble
indicateur de chômage en 1994	36.5	34.17	32.5	26 %	25.5 %	25 %

TABLEAU 5

bac +2	Bordeaux	Marseille	Toulouse	Grenoble	Montpellier	Lyon	Nantes	Lille
indicateur de chômage en 1994	23.4 %	19.47 %	16.6 %	13.5 %	13.72 %	10 %	9.9 %	7.94 %

TABLEAU 6

Diplômés du supérieur	Bordeaux	Toulouse	Lyon	Montpellier	Marseille	Nantes	Grenoble
indicateur de chômage en 1994	22.4 %	22.4 %	21.8 %	20.8 %	19.8 %	19.7	15.57 %

1990. Leur situation en 1994 peut à cet égard être interprétée comme un effet de file d'attente qui traduit les délais de plus en plus longs de recherche d'emploi des bacheliers ou des actifs qui ont échoué dans l'obtention de diplômes de niveau supérieur (voir tableau 4).

Nantes, Bordeaux et Marseille accusent des difficultés très fortes pour les bacheliers dont un tiers au moins sont demandeurs d'emploi. Ces chiffres reflètent les difficultés d'établissements industriels et tertiaires qui employaient des populations de niveau intermédiaire qui ont licencié massivement leurs employés et/ou n'embauchent plus. A Grenoble, Toulouse et Montpellier, les taux de chômage représentent un quart au moins des diplômés ayant le bac en 1994.

Une part relative d'emplois très qualifiés moins importante à Bordeaux, Nantes et Marseille qu'à Lyon, Grenoble et Toulouse, permet d'envisager dans les premières villes citées que la stagnation, voire la restriction des emplois, accentuerait le déséquilibre entre l'offre et la demande et créerait une concurrence plus dure entre des actifs ayant le bac ou bac plus et des actifs qui auraient des spécialisations techniques et le niveau bac, sans pour autant être en possession d'un diplôme. Mais ces explications restent de l'ordre de l'hypothèse.

Enfin, Rennes, Strasbourg et Lyon présentent des différences importantes ; le chômage des bacheliers est en 1994 de 27 % à Rennes contre 20 % seulement à Strasbourg et Lyon.

A Grenoble, Montpellier et Toulouse la résistance d'une partie d'emplois très qualifiés semble maintenir un certain niveau d'emplois de services qui expliquerait la différenciation entre les deux groupes de villes. Les difficultés éprouvées par les actifs les plus diplômés n'apparaissent donc pas systématiquement pénaliser des actifs ayant un certain « bagage » de formation et qui verraient leur place provisoirement au moins occupée par des actifs « surqualifiés ».

Les situations les plus critiques ne sont pas seulement repérables dans les villes où l'appareil de formation supérieure a le poids le plus important**.** Les diplômés à bac +2 sont en général particulièrement affectés dans les métropoles du Sud. Le poids des actifs très qualifiés et des systèmes de formation peuvent grever les opportunités d'emploi des diplômés à bac +2 à Toulouse, Grenoble, Montpellier, mais ils ne peuvent être mis en cause à Lyon et Nantes où les actifs les plus diplômés endurent une crise de l'emploi, alors que les diplômés à bac +2 n'accusent pas un chômage très élevé (voir tableau 5).

Les actifs diplômés du supérieur connaissent entre 1990 et 1994 les plus graves problèmes d'emploi à Bordeaux, Toulouse, Lyon, Montpellier et à Marseille et Nantes dans une moindre mesure**.** A Grenoble, leur marché du travail se dégrade moins fortement (voir tableau 6).

Ce constat permet aussi de nuancer le caractère uniforme d'une crise des plus diplômés. A Toulouse et Lyon, marquées structurellement par l'importance des ingénieurs et cadres supérieurs, les évolutions générales du chômage parmi les plus élevées, sont probablement influencées par ces catégories. En revanche, Marseille et Nantes, dont on a vu les taux importants de chômage pour tous les groupes d'actifs, attestent de croissance générale du chômage moins importante pour les diplômés du supérieur, ce qui laisse supposer que ces taux de chômage élevés ne sont qu'un prolongement de tendance.

Entretien d'embauche.

Ainsi les regroupements que permet de faire l'analyse des situations de chômage des différents groupes d'actifs identifient deux types de crise :

– l'une, de caractère structurel, qui affecte toutes les catégories d'actifs et qui n'épargne pas les plus qualifiés ; c'est le cas de Marseille et Bordeaux ;

– l'autre, de caractère plus conjoncturel, correspondant à une dégradation importante et brutale qui affecte des actifs qualifiés au niveau bac et des actifs très qualifiés. On retrouve dans ce groupe Toulouse, Grenoble, Lyon.

Dans ces disparités de réactions au chômage des différentes catégories d'actifs, il y a bien semble-t-il un caractère irréductible de composantes locales spécifiques à chacune des métropoles et à leur rayonnement sur un marché du travail élargi à l'échelle régionale.

Quelques explications peuvent être données pour Toulouse et Grenoble sur les disparités de répartition du chômage, en particulier des populations très qualifiées. Des formations et des emplois scientifiques et techniques dont le poids est à peu près équivalent dans ces deux zones d'emploi permettent aussi de mettre en relation ces recompositions structurelles avec les déterminants sectoriels du marché du travail.

Les différences tiennent essentiellement à la prépondérance de grosses entreprises qui ont arrêté beaucoup plus brutalement les recrutements à Toulouse (en particulier aéronautique, électronique et espace)**,** alors qu'à Grenoble le tissu industriel est beaucoup plus dépendant des PME et PMI. Enfin, des ingénieurs informaticiens beaucoup plus nombreux à Toulouse expliquent aussi une crise plus tardive mais plus dure : au niveau national, ce sont les informaticiens qui sont le plus fortement touchés par le chômage et les cessations d'activité.

Le rôle de capitale régionale relativement isolée, de Toulouse comme de Bordeaux, apparaît aussi déterminant pour des populations très qualifiées qui souhaitent s'intégrer sur le marché local du travail. Il semble qu'en cas de crise de l'emploi le poids de l'appareil de formation pèse d'autant plus lourd que les jeunes entrants sur le marché du travail sont en compétition avec des populations plus âgées qui ont perdu un emploi et pour des raisons familiales ne peuvent envisager une recherche dans une zone d'emploi d'une autre région. A cet égard, les problèmes moins aigus de Grenoble pourraient n'être qu'un effet du déplacement géographique des demandes vers le marché de l'emploi lyonnais.

La crise chez les jeunes diplômés des secteurs scientifiques et techniques

Toulouse et Grenoble n'ont pas échappé à la dégradation générale de l'emploi, qui a touché toutes les catégories de la population, mais cette crise affecte particulièrement les jeunes très diplômés issus des sections scientifiques des universités ou des écoles d'ingénieurs. Les caractéristiques locales des deux systèmes d'emploi apparaissent aussi dans les difficultés des ingénieurs et diplômés des grandes écoles. A Toulouse, le phénomène a été sensiblement plus accentué qu'à Grenoble, à cause de la présence plus forte de grands groupes qui ont presque simultanément cessé d'embaucher à partir de la fin 1991.

Pour les étudiants en Université, les incertitudes sur leurs possibilités d'insertion sur le marché du travail apparaissent dans deux villes universitaires comme Toulouse et Grenoble à travers des éléments particulièrement visibles comme un activisme fort lors des mobilisations militantes récentes, celle contre le « Contrat d'Insertion Professionnelle (CIP) » en 1993 notamment et celle de l'automne 1995. Pour autant, il n'apparaît pas qu'il existe des modes de réaction particulièrement originaux par rapport à ceux que l'on peut observer dans d'autres villes. Les problèmes d'insertion ne constituent toutefois qu'une source parmi d'autres d'un mal-être lié aussi à la massification des premiers cycles (les effectifs ont doublé entre 1984 et 1994). Comme partout ailleurs la massification accrue des établissements et les perspectives d'emploi incertaines se traduisent par des formes d'anonymat et de faible socialisation pouvant déboucher sur divers problèmes psychologiques (repérés par les services de santé des établissements). Cependant, l'Université, en offrant toujours des possibilités de poursuivre des études, a été moins affectée par le choc brutal de la récession que les écoles d'ingénieurs. Elle a même permis d'amortir en partie celui-ci car de nombreux ingénieurs des promotions 1992 et 1993 ont choisi de différer une insertion trop difficile en poursuivant un cycle de formation à l'Université.

Les jeunes ingénieurs et diplômés des grandes écoles ou IUT, jusque là plus ou moins préservés, ont subi brutalement les réductions d'embauches et la généralisation des contrats de courte durée des années 1990 à 1993.

A Toulouse, par-delà les différences de spécialité, les témoignages des responsables interrogés convergent : les écoles ont connu une crise sévère entre 1991 et 1993, avec une raréfaction des offres d'emploi locales. En l'espace d'une année scolaire, certaines formations d'ingénieurs sont passées d'une situation de pré-embauche de l'ensemble de la promotion avant l'obtention du diplôme à une situation d'absence quasi totale d'offres d'emploi. Ce phénomène a été d'autant plus brutal qu'en 1989 et 1990, les grandes entreprises s'étaient livrées à une véritable course au recrutement des ingénieurs dont le résultat avait été une hausse sensible des conditions d'embauches : rémunérations élevées, contrats avantageux, multiplication des offres.

À Grenoble, la crise semble avoir été moins soudaine et moins sévère dans les secteurs des sciences « dures », peut-être parce que le système est moins spécialisé, mais les difficultés ont été globalement du même type. Un phénomène apparaît significatif de l'enracinement du recrutement dans la région Rhône Alpes. La baisse d'attraction de la région parisienne en 1993 reste pour le moment conjoncturelle faute de confirmation pour les promotions ultérieures. Ce résultat est très significatif d'une relation forte entre l'INPG et le tissu d'entreprises locales régionales. Moins touchées que d'autres instituts de formation, les écoles de l'INPG ont subi tout de même une régression des conditions d'insertion mais sans que cela remette en cause les flux de recrutements locaux.

A partir de la fin de l'année 1994, la situation a commencé à s'améliorer et les plus diplômés ont retrouvé progressivement une situation sur le marché du travail comparable à celle qui prévalait dans les années quatre-vingt avant la « flambée » de 1989-1990. Si les indicateurs quantitatifs (durée de recherche, salaires) traduisent ce rééquilibrage, il n'en est pas de même pour d'autres aspects comme la nature du contrat (plus de contrats à durée déterminée) ou le type d'entreprise (plus de PME ou de sociétés de services, voire même de société d'intérim pour le premier emploi en particulier). Ainsi, le retour à une forme acceptable d'insertion s'est effectué au prix de certaines adaptations des modalités d'accès à l'emploi. Sur le plan géographique, la part des insertions locales est elle aussi revenue à un niveau comparable à ce qu'elle était avant 1990.

Pour les deux villes, la crise a donc touché un des fondements des systèmes scientifico-industriels locaux : le recrutement local des jeunes diplômés, dont on sait qu'il assure la pérennité du lien entre le système scientifique et le monde des entreprises. Une coupure durable de ce lien pourrait remettre en cause le développement des relations locales science-industrie et à terme la survie même de ces systèmes fragiles. En fait, le caractère relativement conjoncturel de cette situation et les adaptations opérées par les organismes de formation ont permis de retrouver assez rapidement une forme d'équilibre. Mais il est intéressant de noter que cette crise a révélé en creux certains des mécanismes du fonctionnement des systèmes locaux

du travail, déjà analysés par le passé (Grossetti, 1995). Les élèves se sont montrés en général réticents à accepter des mobilités géographiques. La recherche systématique d'une insertion locale par les jeunes diplômés, dont une bonne part a déjà fondé un couple, implique de réaliser une double insertion et contraint fortement la mobilité géographique Cette tendance, dénoncée comme une « frilosité » par les responsables du placement dans certaines écoles, correspond à une évolution durable et irréversible des logiques sociales, qui illustre aussi les évolutions du statut du travail des femmes et des régulations au sein des couples.

Finalement, le recrutement des diplômés locaux a résisté à la crise et l'on peut dire que les bases des deux systèmes de formation du vivier local pour des entreprises de hautes technologies employant des actifs très qualifiés avec des spécialisations précises et insertion sur le marché du travail de ces actifs restent en place. En différant les insertions (poursuite d'études par exemple), en acceptant des conditions moins favorables que par le passé, un certain équilibre a été retrouvé, mais il reste relativement fragile.

Les réactions des cadres supérieurs à la crise de l'emploi

Si les adaptations qui viennent d'être décrites ont été essentiellement subies, certaines réactions attestent cependant d'une mobilisation propres à ces catégories. Pour les écoles d'ingénieurs, la brusque dégradation des conditions d'insertion a suscité des réactions pragmatiques très rapides. Ainsi, des adaptations se sont concrétisées par l'ajustement ou la diversification de certaines spécialités dans les filières, par une activation très importante des réseaux d'anciens élèves et des liens avec des marchés non locaux, par la mise en place ou le développement de services de placement.

Les entretiens réalisés dans les écoles montrent des réactions très similaires passant par une rapide prise de conscience des difficultés, un développement de l'aide au placement. Ceci se traduit par la diffusion d'informations : réalisation de guides de recherche d'emploi réalisés par les élèves, offres d'embauches et de stages ou mise à disposition de fichiers d'entreprises. Mais surtout par un investissement des écoles dans la mise à disposition de moyens humains et matériels pour favoriser l'embauche de leurs élèves : développement de clubs de chercheurs d'emploi, services de placement et de prospection pour les jeunes diplômés voire pour aider au reclassement des anciens en « accident de carrière », développement des aides pour réaliser des curriculums vitæ et simuler des entretiens d'embauche, réactivation des liens avec les associations d'anciens élèves ingénieurs. Pour toutes ces initiatives des écoles ou des associations d'anciens élèves, c'est moins l'originalité des aides que la rapidité avec laquelle elles se sont mises en place et leur caractère indépendant et en marge des milieux institutionnels qu'il faut souligner. C'est essentiellement dans le renforcement de liens qui existaient déjà avec le milieu industriel et scientifique que ces groupes d'actifs ont investi leurs efforts. A cet égard, on peut noter l'absence d'un partenariat entre ces milieux et les antennes locales des grands organismes nationaux tels que l'APEC (Association pour l'emploi des cadres).

Les ingénieurs et cadres techniques particulièrement représentés dans ces deux villes, et enracinés dans l'Université et la recherche publique qui se préoccupaient d'autant moins des difficultés des autres populations, (sinon à titre symbolique), qu'elles étaient occultées par la croissance économique et le dynamisme du marché du travail, sont donc à leur tour gagnés par l'incertitude de l'avenir, directement ou à travers leurs proches (en particulier leurs enfants confrontés aux problèmes d'insertion des jeunes diplômés).

Les formes de solidarité envers les catégories défavorisées

Dans la société civile, la masse des couches moyennes restée dans la perspective de la réussite individuelle s'est rarement inscrite dans des logiques d'entraide même minimale. Les dispositifs que l'on retrouve les mieux intégrés sont ceux de petites associations de bénévoles qui déploient l'aide et la solidarité à l'échelle d'un pâté de maison, d'un quartier. Ces micro-propositions directes des populations se déploient surtout de la part des personnes touchées par la détresse de quelqu'un de leur environnement proche. Mais elles n'illustrent en rien les spécificités socio-professionnelles de ces deux villes.

Le déficit de solidarité sociale n'est cependant pas total. Un certain nombre de cadres et cadres supérieurs se sont depuis longtemps mobilisés pour la constitution d'associations d'aide à l'insertion pour les chômeurs en difficulté et ont quelquefois permis de répondre à la demande de services de proximité. Imaginées comme un premier palier vers l'insertion par l'emploi (réhabituer ces personnes en chômage longue durée à être dans un réseau de travail), ces initiatives ne cherchent pas à concurrencer les entreprises d'insertion économique classiques car elles ne sont pas « vraiment sur le marché économique ». Elles bénéficient d'aides publiques locales et la question de leur rentabilité est à traiter en termes sociaux et non économiques puisque les laissés-pour-compte et les chômeurs longue durée, qui ne sont pas embauchés dans les entreprises classiques, représentent le public principal de ces associations. La recherche de voies alternatives que l'on pourrait qualifier de recherche d'autonomie dans la solidarité reste cependant le fait de cas exceptionnels. Son intérêt réside surtout dans le couplage avec de nouvelles formations aidant à l'intégration. En outre, ce type de réactions, s'il concerne des catégories supérieures, ne s'est que très récemment et peu diffusé dans les milieux scientifiques et techniques.

On note à Grenoble que ces initiatives sont portées par des figures de l'animation de quartier des années quatre-vingt qui ont cherché à s'inscrire dans une démarche d'intégration active des jeunes exclus en accueillant sous une forme coopérative leurs projets pour une activité salariée, souvent portée par l'idée de ne pas tout sacrifier à la vie professionnelle et de sauvegarder une liberté jugée irrémédiablement perdue dans le cas de l'insertion classique. La poursuite des élans donnés par *Peuple et Culture* comme initiative de couches intellectuelles pour une certaine forme d'éducation et de solidarité dans les années

Entretien d'embauche

soixante-dix, se manifeste par des initiatives visant à promouvoir certaines formes de création d'activités sous un mode plus transitoire que définitif.

Au côté des entreprises d'insertion classiques, se développent donc quelques structures visant à surmonter une partie des raisons de la marginalisation. Ce projet a réussi à travers des activités équilibrées entre la réinsertion par le travail (Emmaüs) et la formation pour l'insertion sociale et professionnelle à générer des structures qui ont permis la création d'entreprises de nature et de succès très divers. Malgré des aléas liés à une philosophie de « coup de cœur » ne préjugeant pas d'un diagnostic négatif quant à la rentabilité purement économique des projets aidés, l'initiative connue sous le nom de ACEISP, SMTS et CAP Genèse a perduré et permis la création d'emplois et d'entreprises par un effet d'entraide coopératif. Ce développement original a trouvé en 1985 un relais national, sous la forme du *Réseau d'Économie Alternative et Solidaire* (REAS). Des personnes de Toulouse ont été sensibles à cette orientation visant non pas à insérer les chômeurs dans un type de travail classique mais à promouvoir l'envie, et la capacité de développer des projets d'entreprises.

Le REAS toulousain est lié à un club d'investisseurs d'une vingtaine de personnes qui évoluent dans la mouvance CFDT, Vie Nouvelle et les Verts. On y retrouve aussi le comité d'entreprise d'Alcatel sous l'impulsion de membres CFDT. À côté de ces investisseurs, les principaux donateurs se recrutent parmi les enseignants, les chercheurs et quelques ingénieurs plutôt dans une mouvance politique de gauche. Ces initiatives ne semblent pas intéresser outre mesure la municipalité.

Il ne s'agit toutefois que de mouvements de faible ampleur. Plus significative est la réaction des milieux scientifiques et techniques à leurs propres difficultés.

La lutte contre le chômage et l'aide à l'insertion

Les populations d'ITC[6] mobilisées dans la lutte contre le chômage s'appuient sur des réseaux où le « marché » visé est également constitué des ITC ou proches. Il se repère alors plus particulièrement dans les périphéries.

Parmi les associations intermédiaires qui ont pour but de permettre une activité rémunérée aux chômeurs en attente d'un véritable emploi, l'identification de Blagnac, du SICOVAL, de Colomiers, dans l'agglomération toulousaine n'est pas indifférente. On y retrouve un investissement de cadres et cadres supérieurs souvent en retraite, autant le fait des hommes que des femmes, et qui correspond à la reconversion de réseaux sociaux, professionnels ou d'affinité politique. S'y ajoutent des personnes qui pour elles-mêmes, ou dans leur famille, sont dans des situations de chômage ou de difficulté sur le marché du travail.

Jadis constitués autour de la demande d'équipements culturels et sportifs sur leur lieu de vie, ou pour soutenir et orienter le développement et l'aménagement des zones où ils avaient investi pour leur logement, ces réseaux – souvent proches des décideurs politiques – assurent un lien entre les actifs en difficulté dont le nombre augmente de façon alarmante (en particulier pour les femmes et les jeunes**,** diplômés ou non), les décideurs locaux qu'ils représentent parfois indirectement, et les catégories aisées qui habitent ces communes et sont en demande de services domestiques (jardinage, emplois de maison, garde d'enfants, réparations, restauration à domicile…). Une association intermédiaire s'appuie semble-t-il sur des réseaux associatifs du même type que ceux qui ont permis l'éclosion du SICOVAL (Vie Nouvelle, catholiques de gauche, PSU, écolos, etc.). D'autres sont des émanations du Secours Catholique à l'origine sans aucun lien avec des élus. Les appuis communaux se sont limités à la mise à disposition de locaux ou l'aide pour un loyer. Ces associations d'aide à la réinsertion ont été créées à l'initiative de personnes aux profils socio-professionnels cadres et cadres supérieurs dont certains de l'Aérospatiale à Blagnac, et du milieu enseignant à Colomiers[7]**.** Cette appartenance professionnelle est doublée d'une appartenance commune à une mouvance politique de droite, catholique et sociale, mais les bénévoles ont aujourd'hui un profil plus diversifié auquel s'ajoute la venue de salariés souvent cadres (CES pour des missions de secrétariat et

6. ITC : Ingénieurs Techniciens Cadres.

7. Blagnac et Colomiers sont deux communes périphériques de Toulouse accueillant une grande part des activités aéronautiques.

quelques embauches à durée indéterminée sur une mission d'accueil et de suivi des personnes).

L'augmentation des demandes auxquelles ces associations doivent répondre, tant du côté des demandeurs d'emploi que des particuliers souhaitant utiliser leurs services, atteste d'un marché important d'emplois de services et de la volonté de la population locale de jouer un rôle de soutien en ayant recours à ces services. Si leurs efforts portent avant tout sur une aide apportée aux personnes les plus en difficulté[8], de plus en plus de jeunes formés au moins au niveau bac sont en demande de travail dans des secteurs pour lesquels leur formation n'est pas adaptée, ce qui nécessite un suivi. La proportion de personnes sans qualification dépend des communes d'origine, et reste dans l'ensemble toujours au moins égale à la moitié des personnes accueillies. Mais le même phénomène d'accueil de jeunes diplômés de plus en plus nombreux depuis deux ans modifie le profil des personnes qui fréquentent ces associations. Aussi, la pression de la demande apparaît-elle accentuée dès lors que dans l'agglomération de plus en plus d'actifs endurent une rotation rapide dans les emplois ou missions qui leur sont confiés.

À côté des liens institutionnels de ces associations avec le Conseil Général au titre de l'aide aux bénéficiaires du RMI et avec la Mission locale et divers partenaires intervenant dans des actions de formation et d'insertion, des liens plus informels mettent en évidence une plus moins grande proximité des élus vis-à-vis de ces associations mais aussi des liens entre ces associations intermédiaires. Ainsi grâce à des liens interpersonnels, des fonctions souvent semblables et l'échange d'informations, voire l'envoi de chômeurs d'une association à l'autre afin qu'ils puissent bénéficier d'une offre de travail non pourvue dans un autre secteur de l'agglomération, il existe à l'évidence une imbrication étroite de ce milieu associatif qui reflète également une participation de catégories aisées et qualifiées de la population à l'intersection entre un investissement politique et un investissement social.

Les bases de la mobilisation sont similaires à celles que l'on pouvait identifier pour les initiatives en matière technologique[9] avec en plus un investissement important du milieu enseignant, professionnel et des catholiques « institutionnels ». Mais ces tentatives pour résoudre les problèmes sociaux du non-emploi et de l'exclusion par une réponse quant aux qualités et capacités des personnes illustrent aussi la diffusion dans les milieux ITC des thèmes comme celui de la réduction du temps de travail (les représentants de l'Union pour la semaine de 4 jours se sont recrutés à Toulouse dans les milieux ITC), et la manière dont certains cadres reconsidèrent leur rôle, notamment certains enseignants qui imaginent une pédagogie développant la préoccupation de la qualité chez leurs étudiants[10], enfin, certains ingénieurs qui dans les entreprises les plus dynamiques tentent d'équilibrer les sollicitations de leur vie professionnelle et le maintien de leur vie familiale et personnelle.

Dans cette mise en question des valeurs, qualités et compétences utiles et mobilisées dans l'activité, l'aspiration est celle de « la maîtrise de sa vie » à travers laquelle peuvent aussi être interprétés les scores de la gauche aux législatives de 1997 dans les quartiers « ITC ».

L'expression des couches sociales moyennes/supérieures

Les ingénieurs et cadres techniques particulièrement représentés dans la ville et enracinés dans l'Université et la recherche publique avaient naguère porté au pouvoir des représentants de la « nouvelle gauche » (avec l'exemple emblématique de Dubedout à Grenoble), puis avaient au cours des années quatre-vingt semblé se replier sur des logiques de réussite individuelle, repli favorisé à la fois par un contexte de conversion de la gauche aux valeurs de la compétitivité économique et par une croissance très forte des secteurs de haute technologie (l'informatique par exemple). Les chercheurs, ingénieurs et cadres techniques, restés majoritairement à gauche, se sont consacrés au développement de zones périphériques autour de parcs d'activités technologiques et d'espaces résidentiels correspondant à leurs besoins et à leur mode de vie. À Grenoble comme à Toulouse, les zones repérées par les statistiques comme les plus dynamiques accueillent non seulement beaucoup d'emplois de cadres, mais plus encore la part des cadres résidents est très forte dans leur poids démographique ; et progressivement, d'une manière assez logique, ces communes sont dirigées et gérées par des élus cadres ou universitaires.

Cela a indéniablement marqué ces territoires. En 1970, il a été décisif que le maire de Meylan, à l'instar de celui de Grenoble, ait été employé dans un centre de recherche lorsqu'il a fallu exproprier certains maraîchers et paysans pour y installer des entreprises de cadres ; tout comme à Labège et dans les communes alentours fédérées dans le SICOVAL est né dans l'agglomération toulousaine un modèle de communes un peu différentes des autres. A Grenoble, ces catégories sont réparties un peu plus uniformément sur les communes de l'agglomération.

L'importance des physiciens à Grenoble a permis de conserver des activités directes ou connexes par effets de prolongation, d'inertie ou de programmation nouvelle.

---

8. Aide à la rédaction de CV, alphabétisation, simulation d'entretien, initiation au traitement de texte… et mises à disposition de personnes auprès des employeurs pour des emplois familiaux, et services aux particuliers (90 à 95 % des offres), ou beaucoup plus rarement, pour des missions d'entretien d'espaces verts ou de machines auprès de certaines entreprises.

9. Cf. « Réseaux et territoire », 1991.

10. L'expérience pour une forme de démocratie participative dans l'enseignement des mathématiques a été menée pendant six ans en DEUG de mathématiques à Grenoble suivant les méthodes mises au point par le professeur Marc Legrand. Malgré des résultats jugés très prometteurs, l'expérience a été arrêtée sans véritable évaluation. Marc Legrand, « La crise de l'enseignement : un problème de qualité », Lyon, éd. Aleas, 1989.

D'autres milieux professionnels ont périclité ou perduré au gré des capacités collectives à les maintenir malgré les aléas. Le retour massif au pouvoir de ces couches sociales lors des élections municipales de l'agglomération de Grenoble en 1995 peut s'interpréter, au-delà du strict discours politique, comme un constat d'incapacité des précédentes équipes à comprendre leurs besoins, une certaine vision des interactions entre groupes sociaux, voire l'expression d'une certaine anxiété face aux inflexions des programmes

Louis Néel, père de la filière nucléaire grenobloise, reçoit le prix Nobel de physique en 1970.

de recherche par exemple et des dépenses publiques dans une ville où leur importance est déterminante.

Pour une ville comme Grenoble, la montée d'une approche différente du mode de mise au travail des cadres, une certaine inquiétude dans l'avenir de la fonction publique et plus particulièrement sur un maintien des fonctions de recherche sont des éléments explicatifs de ce mouvement électoral qui cherche à innover en composant entre plusieurs tendances politiques (la gauche plurielle est à l'œuvre à Grenoble depuis 1995 dans l'exercice du pouvoir) et surtout en cherchant l'adhésion et la participation de la société civile. Parallèlement aux grandes inquiétudes sur l'avenir des entreprises et des laboratoires de recherche, des réflexions sont amorcées pour tenter de dépasser le « modèle » de fonctionnement par un mouvement dont on décèle qu'il risque de ne plus être aussi compétitif. Il y a enclenchement d'une issue différente dont les cadres sont devenus les acteurs principaux au nom de la reconquête citoyenne de l'initiative locale et de l'importance de la science et de la technique pour la ville. L'épisode du programme Université 2000 est assez révélateur d'une conjonction dynamique entre la recherche et les activités productives. Ce qui n'avait au départ été envisagé que comme un développement du campus, dans une vision très monastique de l'université, s'est enrichi du terme d'essaimage pour qualifier une réinsertion universitaire dans le tissu urbain de différentes communes. Ce phénomène marque une fin dans le zonage fonctionnel des espaces surtout relativement à l'université, une inversion par rapport à la spécialisation spatiale. Cette tentative pour repenser la ville est le fait des élus et de certains universitaires partisans d'une intégration forte d'activités non polluantes, faiblement perturbatrices mais fortement interactives à différents niveaux de compétences professionnelles et d'usagers potentiels. En complément, Grenoble a déployé une initiative originale de pôle universitaire européen puisque les composantes de la recherche publique locale y sont parties prenantes (CENG, CNET, ESRF, etc.) mais en plus des représentants des entreprises et des institutions politiques participent aux travaux. Une frange de décideurs de différents niveaux et instances ont créé, avec le concours des institutions locales, Grenoble Network Initiative[11].

Le réexamen des conditions de la vie locale

La présence d'un nombre très important d'ITC à Toulouse et Grenoble permet de mettre en évidence certaines caractéristiques de la manière dont la crise a recomposé ces deux marchés du travail. Ce sont les catégories supérieures qui ont été le plus durement frappées par la crise conjoncturelle de 1991 à 1994 mais leur importance sur le marché du travail ne semble pas pénaliser particulièrement des actifs moins qualifiés. Les difficultés d'insertion ou de turn-over rencontrées par ces derniers ne semblent pas plus élevées que dans d'autres agglomérations et seraient même plutôt inférieures. La préservation, même au plus fort de la crise, d'une certaine activité dans les deux villes a été plutôt favorable, toutes choses égales par ailleurs, à l'atténuation des difficultés des moins qualifiés, par rapport à d'autres villes.

En revanche, le fonctionnement des rapports à l'emploi est totalement transformé aujourd'hui pour ces catégories scientifiques et techniques. Le passage de la fin de la formation à l'emploi n'est plus aussi direct : entre les deux, de plus en plus fréquemment, existe une période marquée par une recherche d'emploi qui tend à s'allonger, passant souvent par plusieurs stages ou contrats à durée déterminée et fréquemment par la nécessité d'utiliser des interfaces comme des organismes de placement ou des structures qui aident à la recherche d'emploi. A l'articulation de la formation et l'emploi, se positionnent de très nombreux organismes publics ou privés, sociétés d'intérim, sociétés de services, associations de placement, d'aide à la recherche d'emploi, etc., dont les champs d'intervention sont de moins en moins cloisonnés et parfois investis également par les organismes de formation ou leurs émanations de type associatif. Leurs compétences se recouvrent et complexifient la lisibilité de leur rôle pour les demandeurs d'emploi très qualifiés qui se retrouvent dans une situation qui est partiellement la conséquence de l'inadéquation entre

11. GNI a démarré en attirant instantanément des ingénieurs, des élus, des universitaires parmi une sorte de gotha auto-proclamé des personnes qui « comptent » sur Grenoble. Le concours d'entreprises comme Bull et Hewlett-Packard est significatif de la possible naissance d'un milieu innovant au sens « GREMI » du terme. Voir la présentation de GNI au séminaire « Milieux professionnels urbains », Paris, Plan Urbain, DATAR, MIRE, juin 1997.

marché de l'emploi et la formation mais aussi la conséquence de l'effet « d'appel » produit par les programmes de financement nationaux importants dans le domaine de l'aide à l'emploi ou de l'insertion dans l'activité.

La crise de l'emploi qui a affecté des catégories supérieures sur ces deux marchés locaux s'est presque résorbée, elle a d'autant plus inquiété qu'elle affectait des bases considérées comme fondamentales (dans les deux cas les entreprises qui avaient un rôle moteur dans l'agglomération et les cadres et cadres supérieurs, notamment issus du système local de formation, considérés comme les éléments qui entretenaient et portaient la croissance économique) du développement des deux agglomérations.

Certains cadres ou ingénieurs ont accusé le poids de ces évolutions, d'autres, bien qu'encore minoritaires, acceptent la transformation des assises de leur statut social en relativisant partiellement l'importance d'un investissement professionnel. Ceci se traduit notamment par une réflexion pratique sur le concept de travail à temps partiel, ou sur la réduction du temps de travail autrefois peu considérés par la majorité de ces catégories. On retrouve dans ce type de réaction un exemple de la proximité entre une partie de ces milieux professionnels et une classe politique de sensibilité plutôt à gauche ou « verts ». Phénomène induit, ces thèmes sont en partie légitimés et prennent plus d'importance dès lors qu'ils apparaissent affichés parmi ces élites sociales. La dynamique de ces cadres se poursuit par des avancées en matière d'innovations organisationnelles pour des formes de vie au travail et hors travail qui s'inscrivent dans une vision équilibrée entre civilisation du travail et civilisation du loisir au sens large de non-travail salarié.

On retrouve également, dans les réactions de ces catégories à la crise, mais aussi porté par le milieu des entreprises et celui des acteurs publics locaux, une reconsidération du lien entre l'économique et le social conditionnée par des déterminants de natures différentes :

– un discours de référence, désormais incontournable, et qu'il devient impossible de ne pas évoquer pour se prononcer sur le devenir de la société ;

– une nouvelle forme de communication utilisée par les entreprises pour influencer favorablement leurs salariés, bénéficier d'une bonne image auprès des acteurs publics locaux et plus généralement de l'opinion publique dans la mesure où ce discours se traduit par un investissement minimum dans des opérations comme l'embauche de jeunes en formation, médiatisée au niveau local, voire national (cela d'une manière plus concertée à Toulouse qu'à Grenoble) ;

– une inflexion de la politique de la ville qui trouve un palliatif à la faible efficacité des autres solutions et qui de ce fait, au moins dans le discours, fait émerger un objectif nouveau,

– un investissement réel de certaines couches sociales pour tenter de dépasser cette séparation devenue facteur de stagnation, sinon de régression.

Dans le cadre de l'aide à l'insertion par l'économique et de la dynamique de création d'emplois, on peut alors distinguer deux formes de réactions et deux types de projets différents.

Les premiers constituent une inflexion des formes traditionnelles d'assistance de groupes sociaux aisés envers les « pauvres » (dons de vêtements et nourriture) et de certaines associations souvent issues de couches sociales sensibilisées par l'action catholique élargie qui offrent une aide et un soutien aux populations qui sont en difficulté.

Les seconds, souvent en relation avec les premiers par des liens interpersonnels, trouvent leur source dans les milieux professionnels d'ingénieurs et cadres techniques et se traduisent par une approche plus technicienne et un discours plus économique concernant les solutions aux problèmes de pénurie d'emploi ou d'inadéquation entre qualification et emploi. Les efforts pour développer des lieux d'intégration ou créer de nouvelles formes d'activité dans le champ de « l'utilité sociale élargie » apparaissent dans les deux villes comme une déclinaison modernisée de l'ancien courant patronal mobilisé auparavant pour des correctifs apportés à l'intérieur des entreprises.

La préoccupation pour l'emploi, et la redécouverte d'une certaine solidarité dans la nécessité par des catégories socio-professionnelles, dont le poids numérique et social ne cesse de s'accentuer, a probablement des incidences de plus en plus fortes en termes politiques au niveau local comme au niveau national.

Corinne Siino, Michel de Bernardy, Michel Grossetti

> *Corinne Siino* *est maître de conférences en géographie et aménagement à L'Université de Toulouse II-Le Mirail, rattachée au CIEU. Ses travaux de recherche portent sur l'analyse des problèmes d'emploi et de chômage et les rapports entre les évolutions des marchés de travail et le développement urbain en France et aux États-Unis.*

> *Michel de Bernardy de Sigoyer* *est ingénieur de recherche à l'équipe de recherche-action en développement à l'Université Pierre-Mendès-France de Grenoble. Sa formation initiale en informatique ainsi que sa thèse sur l'information dans la ville ont déterminé ses directions de recherches en lui facilitant l'accès à la culture technologique, à la philosophie de l'innovation. Parmi ses publications, deux livres écrits conjointement avec Pierre Boisgontier :* Grains de technopole *(PUG, 1988) et* La technopole, une certaine idée de la ville *(L'Harmattan, 1996).*

> *Michel Grossetti* *est chercheur au CNRS. Ses travaux portent sur les systèmes scientifiques et industriels locaux, la géographie de la science et les rapports entre réseaux sociaux et territoires. Il a publié entre autres l'ouvrage* Sciences, industrie et territoire *aux Presses Universitaires du Mirail.*